



# LA SITUATION DES APV

Yaoundé le 21 novembre 2011

Carl Frosio

Délégation de l'Union Européenne au Cameroun

# Qu'est ce que le FLEGT ?

- Forest Law Enforcement, Governance & Trade (Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux)
- La réponse UE au problème de l'exploitation forestière illégale
  - ✓ réponse conjointe pays producteurs et consommateurs
  - ✓ mesures combinées offre & demande
- Deux grands axes
  - ✓ les APV
  - ✓ le règlement UE sur le bois

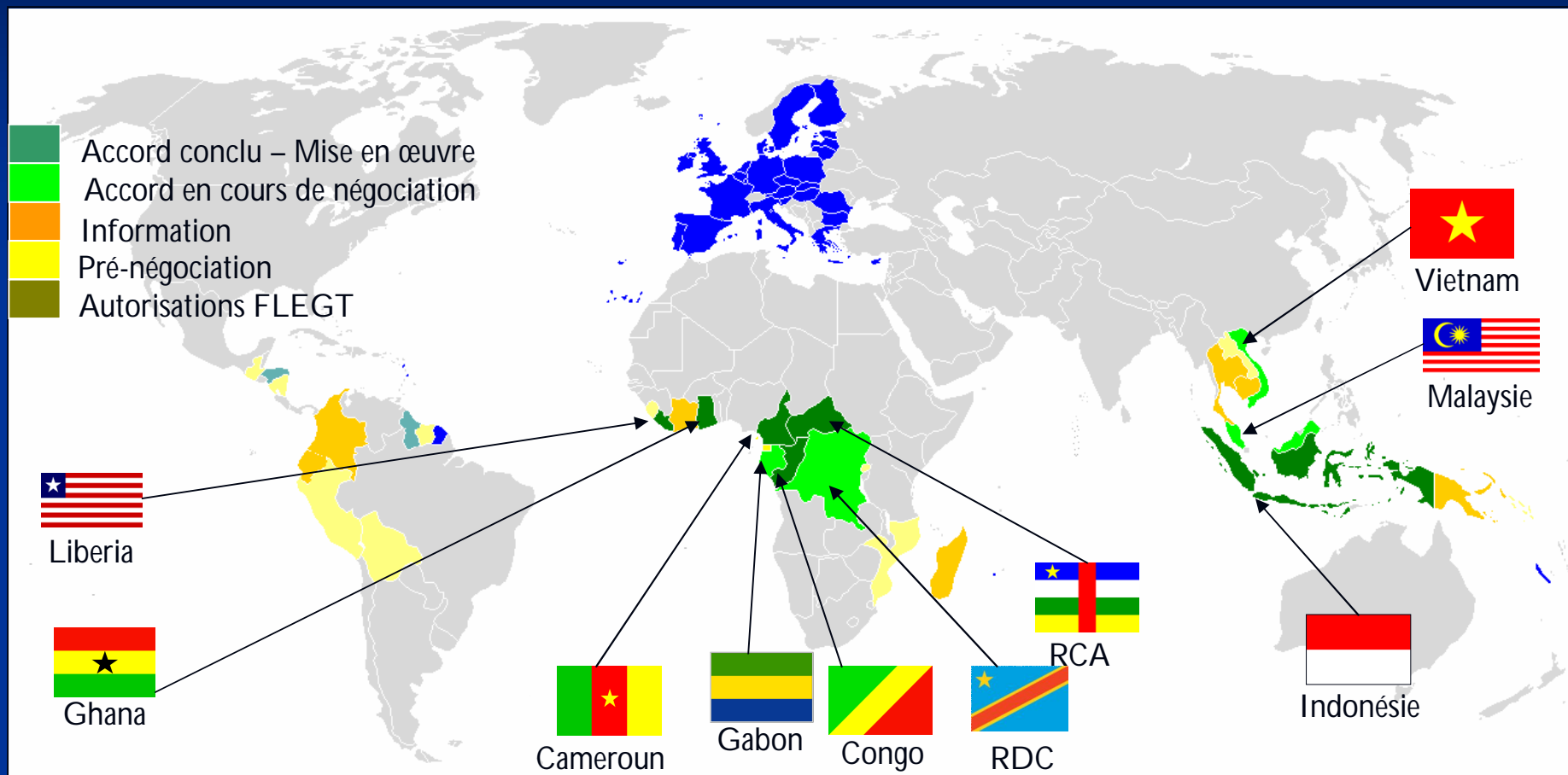


# Accords de Partenariat Volontaire, APV

## En quoi consiste un APV ?

1. Une définition claire de la légalité, agréée par les parties prenantes
2. Un système de vérification de la légalité
3. Un système de traçabilité
4. Une autorité délivrant des autorisations FLEGT
5. Un audit indépendant
6. Des mesures de transparence
7. Des mesures de bonne gouvernance (observation indépendante, mécanisme de plaintes)
8. Un comité conjoint UE/pays partenaire de mise en œuvre
9. Des mesures adaptées à chaque pays et négociées

# L'état des lieux des APV



# L'état des lieux des APV

- 3 groupes distincts :
  - ✓ Pays ayant adopté les APV et en phase de développement (6)
  - ✓ Pays en phase de négociation (4)
  - ✓ Pays ayant exprimé leur intérêt (15)

## 1. Pays signataires d'un APV

Cameroun, RCA, Ghana, Indonésie,  
Libéria, République du Congo  
(Brazzaville)

## 2. Pays en négociation

RDC, Gabon, Malaisie, Vietnam

## 3. Pays intéressés

Amérique Centrale & Sud : Bolivie, Colombie,  
Equateur, Guatemala, Guyana, Honduras, Pérou  
Asie-Pacifique : Cambodge, Laos, Myanmar,  
Papouasie Nouvelle-Guinée, Iles Salomon, Thaïlande  
Afrique : Côte d'Ivoire, Sierra Leone

# L'état des lieux des APV

## 1. Pays signataires d'un APV

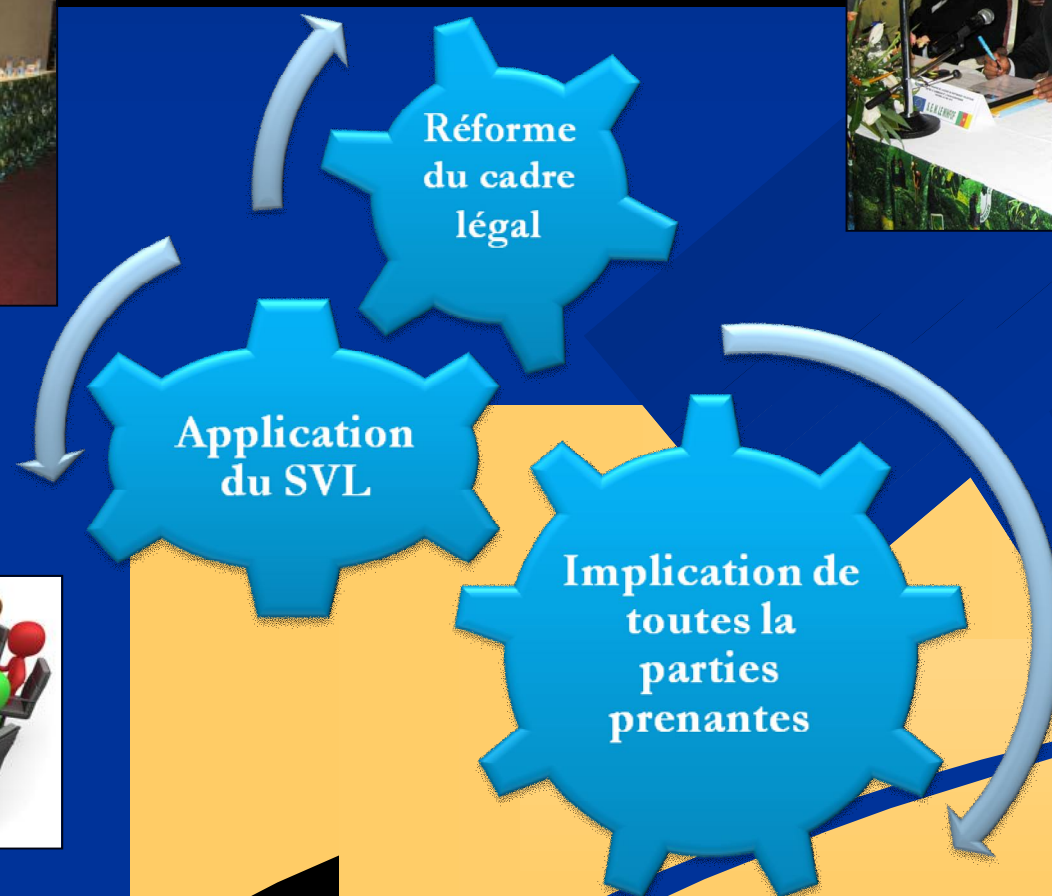
Cameroun, RCA, Ghana, Indonésie,  
Libéria, Congo Brazzaville



- Cameroun : Ratification en août 2011, en attente de la notification auprès de l'UE, comité conjoint à réunir, projet pilote de traçabilité en cours de développement, licences FLEGT attendues pour fin 2012
- RCA : Signature prévue pour le 28 novembre
- Ghana : Signature en novembre 2009, étude indépendante sur système de traçabilité = déploiement national
- Congo : Signature en mai 2010 (premier du BC), secteur forestier très important pour le pays (5% du PIB)
- Libéria : Paraphe en mai et signature en juillet 2011, autorisations FLEGT attendues pour début 2014
- Indonésie : Paraphé en mai 2011

# L'état des lieux des APV

## Les grands défis



# L'état des lieux des APV

## 2. Pays en négociation

RDC, Gabon, Malaisie, Vietnam



- RDC : Ouverture des négociations en octobre 2010, première séance officielle de négociation en février 2011, travail préparatoire de définition de légalité, identification des coordinations entre FLEGT et REDD, forêts sur environ 100 millions ha, défi du bois artisanal, situation post-conflit
- Gabon : Ouverture des négociations en septembre 2010, récent travail de définition de la légalité, consultation des parties prenantes
- Malaisie : Négociation interne entre les trois états Malaisiens avant le démarrage des négociations officielles avec l'UE
- Vietnam : Négociations à finaliser avant mi 2012, processus de désignation des parties prenantes en cours, 80% du bois transformé vient de l'extérieur



# LIENS UTILES

- EFI Facility sur FLEGT :  
<http://www.euflegt.efi.int/portal/>
- L'Accès aux Lois de l'UE :  
<http://eur-lex.europa.eu/>
- Infos sur le bois illégal  
<http://www.illegal-logging.info/index.php>